



# Saint-Gervasy

Inauguration de la supérette



- MES services
- Titres resto
  - Boissons fro
  - Livraison à
  - Point retrait
  - Produits rég



Le magazine

N°64

Journal municipal - Août 2018

# Sommaire

Le mot du maire	p. 2
Budget	p. 3-4
Travaux	p. 5-6
Vie sociale de la commune	p. 7
Dans la commune	p. 8-12
Rétrospective	p. 11
Scolaires	p. 13
Pratique	p. 14



Journal municipal de la commune de Saint-Gervasy (30)  
Directeur de la publication :  
Joël Vincent

Conception :  
ABOVO - 04 66 62 93 63  
[www.abovo.fr](http://www.abovo.fr)



Accédez au site web de la mairie de Saint-Gervasy ici.

## Le mot du maire

Cette année 2018 s'avère particulièrement riche en réalisations et c'est un grand plaisir que concevoir patiemment, puis réaliser et enfin mettre à disposition des équipements ou aménagements qui facilitent ou embellissent la vie de chacun.

Nous avons été invités à l'inauguration de l'immeuble des logements « Un Toit pour tous » qui a trouvé sa place en entrée de village.

C'est avec bonheur que nous vous avons conviés à l'inauguration de la supérette, maintenant opérationnelle, et vous étiez nombreux !

**« Les aides financières émanant de Nîmes Métropole nous incitent à entreprendre dans les années qui arrivent, sans précipitation, mais avec réflexion, souci de cohérence et détermination. »**

Une partie des travaux prévus à l'école a été réalisée ; le chauffage-climatisation va être installé dès le début des vacances d'été dans les deux écoles, les tableaux numériques seront opérationnels à la rentrée...

D'autres réalisations tardent un petit peu, notamment ceux d'accessibilité à la mairie...

Enfin, de nouveaux projets se préparent : avenue Frédéric Mistral, appelée à devenir une rue soignée et à circulation plus douce ; abords des commerces pour constituer, à cet endroit privilégié et de plus en plus fréquenté, un véritable espace de convivialité ; rue des Aires et de l'Horloge et une partie de la place de la Victoire pour continuer la réhabilitation du centre ancien.

Les aides financières importantes émanant de Nîmes Métropole nous incitent à concevoir ces aménagements à entreprendre dans les années qui arrivent, sans précipitation mais avec réflexion, souci de cohérence et détermination.

Je vous souhaite un très bel été et suis toujours à votre disposition pour plus d'explications concernant ces projets passionnants.

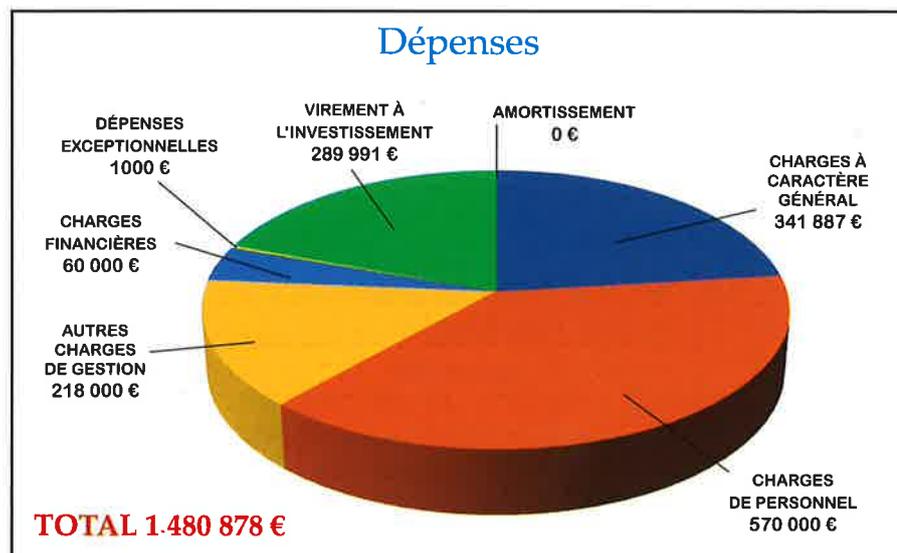
Joël Vincent



Remise de la clé au groupe de jeunes

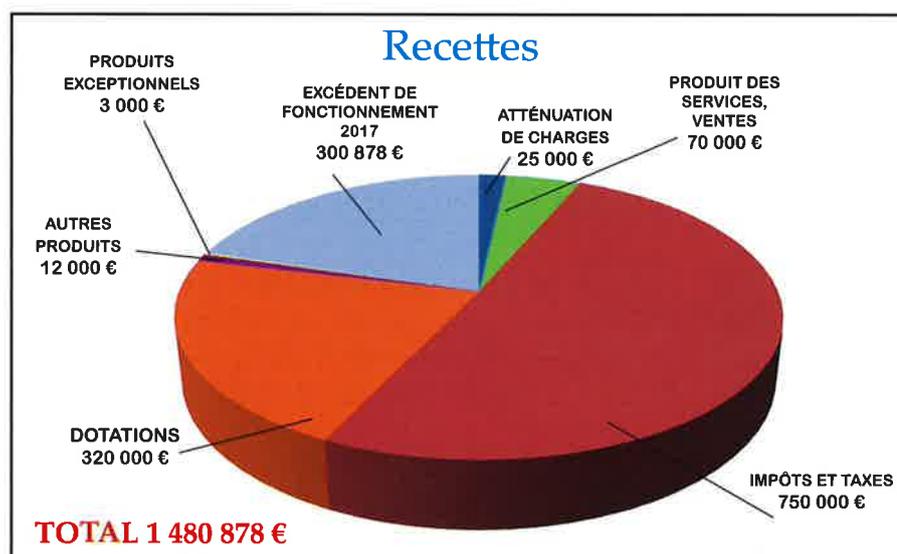
## Budget primitif 2018

## Fonctionnement



Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 480 878,00 €. Les recettes sont donc importantes mais il convient de relativiser car ces chiffres intègrent les excédents de 2017.

Ceux-ci sont importants car tous les programmes d'investissement, financés en partie par des recettes de fonctionnement, n'avaient pas été encore réalisés ou payés au moment du vote du budget 2018.



En fait, les recettes réelles de fonctionnement se montent, dans ce budget prévisionnel, à 1 190 887,00 €, soit un peu moins qu'en 2017.

Toutefois, il est bon d'avoir un excédent ! Même s'il se réduira dès réalisation des investissements prévus.

## Investissement

Différents programmes sont prévus en dépenses reprenant pour certains des restes à réaliser de 2017

<i>Dépenses investissement</i>		<i>Recettes investissement</i>	
Voiture police	16 000,00	FDC + subv. tableaux	15 000,00
Câblage + tableaux	44 000,00	FDC + subv. chauffage	20 000,00
Chauffage écoles	50 000,00	FDC + subv. bâtiments acc.	21 000,00
Voirie	85 000,00	FDC environnement	12 000,00
F. Mistral	45 000,00		
Bâtiments, accessibilité	55 000,00	Emprunt	140 000,00
Matériel (dont bureautique)	30 000,00	FCTVA	22 000,00
Environnement	30 000,00	TA	40 000,00
Illuminations	5 000,00		
Cimetière	15 000,00	<b>Total partiel recettes</b>	<b>270 000,00</b>
Renouvel. éclairage public	30 000,00		
Divers (dont raccord ERDF)	38 891,00	Prélèv. sur exc.F 2017 pour programmes invest. et remb. capital emprunts	289 991,00
<b>Total dépenses programmes</b>	<b>443 891,00</b>	Prélèv. sur excéd. fonct. capitalisé pour combler le déficit 2017 :	39 954,00
Déficit 2017	39 954,00	<b>Total</b>	<b>599 945,00</b>
Remb. capital emprunts	116 100,00		
<b>Total</b>	<b>599 945,00</b>		

## Compte administratif 2017 (comptes effectifs et définitifs pour 2017)

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement		Fonctionnement	
Charges à caractère général	338 882,87	Atténuation des charges	46 942,89
Charges de personnel	495 430,55	Produits des services, ventes	68 279,79
Autres charges de gestion	198 312,78	Impôts et taxes	762 693,90
Charges financières	53 580,06	Dotations	360 872,98
Dépenses exceptionnelles	504	Autres produits	13 636,44
		Produits financiers	4,49
		Produits exceptionnels	4 361,78
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 086 710,26</b>		<b>1 256 792,27</b>

<i>Investissement</i>	
Dépenses d'équipement	176 738,99
Dépenses financières	109 130,20
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>285 869,19</b>

<i>Investissement</i>	
Recettes d'équipement	184 485,80
Recettes financières	138 210,27
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>322 696,07</b>

### REPORTS de 2016

FONCTIONNEMENT	
INVESTISSEMENT	76 780,51

	170 750,33

<b>RÉSULTAT CUMULÉ CA 2017</b>	<b>1 449 359,96</b>
------------------------------------	---------------------

	<b>1 750 238,67</b>
--	---------------------

Le résultat définitif global pour 2017 est positif avec un excédent qui se monte à 300 878,71 €, somme importante due à la non réalisation, ou au non paiement encore, de certains programmes prévus en investissement.

## PLU

Le projet de PLU est maintenant terminé et a été présenté au Conseil Municipal, notamment : le rapport de présentation, le plan d'aménagement et de développement durable (PADD), les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le règlement, le plan de zonage et les annexes. Il a été arrêté par le Conseil Municipal en juin 2017.

Après la prise en compte des avis et ajouts demandés par les « Personnes Publiques Associées » et des remarques formulées lors de l'enquête publique, il a été approuvé le 02 mai 2018.

La publicité ayant été faite et les délais légaux étant passés, il est maintenant « opposable » depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018. Vous pouvez le retrouver sur le site de la commune.

## Des projets se réalisent...

### La supérette s'ouvre enfin à la population

La volonté de construire un local communal supplémentaire, place du Marché, pour installer un commerce d'alimentation est née il y a déjà bien longtemps ! Mais sa réalisation effective aura demandé plusieurs années, notamment à cause du risque inondation. Ça y est, la « supérette » est maintenant ouverte ! Elle s'est mise aussitôt à la disposition des habitants. Les locataires, M. VIDAL et Mme LE HUBY, commerçants expérimentés, ont choisi l'enseigne VIVAL qu'ils estiment la mieux adaptée. Très enthousiastes, ils avaient hâte de recevoir leurs premiers clients !

Avant de couper le ruban, M. le Maire a précisé les aides reçues et remercié l'État ainsi que Nîmes Métropole qui ont largement participé au financement de cette opération. Il a insisté sur l'importance des équipements structurants, commerces ou services, pour les petites communes. Ils amènent confort aux habitants et deviennent des lieux de rencontre et de convivialité précieux. M. Gérard BLANC, conseiller départemental du canton a, lui aussi, insisté sur l'utilité de ce commerce et sur la nécessité de lui réserver un excellent accueil qui, seul, assurera sa réussite.

### De nouveaux logements aidés sont inaugurés

Un petit immeuble de 16 logements aidés : 11 PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 5 PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) a été inauguré à Saint-Gervasy par « Un Toit pour Tous » en présence de son président, des représentants de la région, de Nîmes Métropole, de la chambre de commerce, des élus, d'habitants de la commune et des résidents.

De structure simple, ce bâtiment permet une diversification des types de logements favorisant la mixité intergénérationnelle et sociale : on y trouve des personnes seules comme des petites familles. Nous souhaitons que tous puissent trouver le confort et la quiétude qui rendront leur vie plus facile et plus digne.



Par ailleurs et comme demandé, une touche architecturale originale a été trouvée. L'habillage de pierre sèche, les balcons ou loggias bordés de garde-corps métalliques décoratifs et la toiture en tuiles attirent le regard. Cette image architecturale permet une intégration parfaite au site stratégique en bordure de route, entre centre ancien à l'est et équipements commerciaux contemporains à l'ouest.

### La fresque, signal de convivialité

Nîmes Métropole, qui subventionne l'association Da Storm pour son festival Hip Hop, nous a proposé la réalisation d'une fresque dans le cadre de ce festival.

Sur un mur de 4 m de haut et de plus de 10 m de long situé à l'entrée de la place du Marché, des formes sont apparues sur le thème de la convivialité. Deux graffeurs se sont partagé le travail : PYRATE, figuratif, a fait apparaître le bras d'un joueur de boules en mouvement, aux couleurs chaudes, très réussi et BIMS, plus abstrait, a tracé un cheminement de formes géométriques qui s'harmonise parfaitement avec la première partie.

Cette fresque est un véritable signal de convivialité à l'entrée de la zone commerciale que nous voulons vous proposer plus accueillante et animée.



## D'autres projets sont en cours de réalisation

### Économies d'énergie aux écoles

Les dernières menuiseries extérieures défectueuses ont été remplacées dans les deux classes « nord » de l'école élémentaire pendant les vacances de printemps.

Cet été, ce sont les appareils de climatisation « réversibles » qui seront installés dans chacune des classes élémentaires et maternelles. Les enfants bénéficieront dorénavant d'un rafraîchissement pour les mois les plus chauds, permettant une concentration plus facile pour le travail scolaire.

Par ailleurs, ce type de chauffage par pompe à chaleur devrait nous assurer des économies d'énergie bienvenues.

## Économie d'énergie éclairage public

La commune a entrepris, cette année, la rénovation de l'éclairage public, lui aussi, fort consommateur d'énergie. Une cinquantaine de luminaires parmi les plus anciens ont été remplacés par des lampes à leds. Ces lampes sont bien plus économes. Elles ont une durée de vie plus longue et leur puissance peut être réglée pour diminuer en deuxième partie de nuit.

Cet effort sera poursuivi au fil des années, afin de moderniser notre parc de luminaires vieillissants et diminuer le montant élevé et récurrent des factures d'électricité.

## Modernisation des outils pédagogiques

Les classes de l'école élémentaire vont être dotées, pendant ces vacances d'été, de tableaux numériques. Tout est désormais prêt pour les recevoir.

## Et d'autres se préparent activement...

### Aménagements

Le projet de mise en conformité de l'accueil des PMR à la mairie, dont nous vous avons déjà parlé, avance. La consultation des entreprises devrait être réalisée à la rentrée...

L'aménagement de l'avenue Frédéric Mistral se précise. C'est un dossier complexe, du fait de la multiplicité des intervenants, mais il reste programmé pour 2019.

Nous travaillons également sur la réfection des

rues des Aires et de l'Horloge. Nous réfléchissons aussi à une réorganisation de la place de la Victoire pour qu'elle soit mieux partagée entre voitures et piétons : des cheminements et une placette pourraient être réservés à ces derniers.

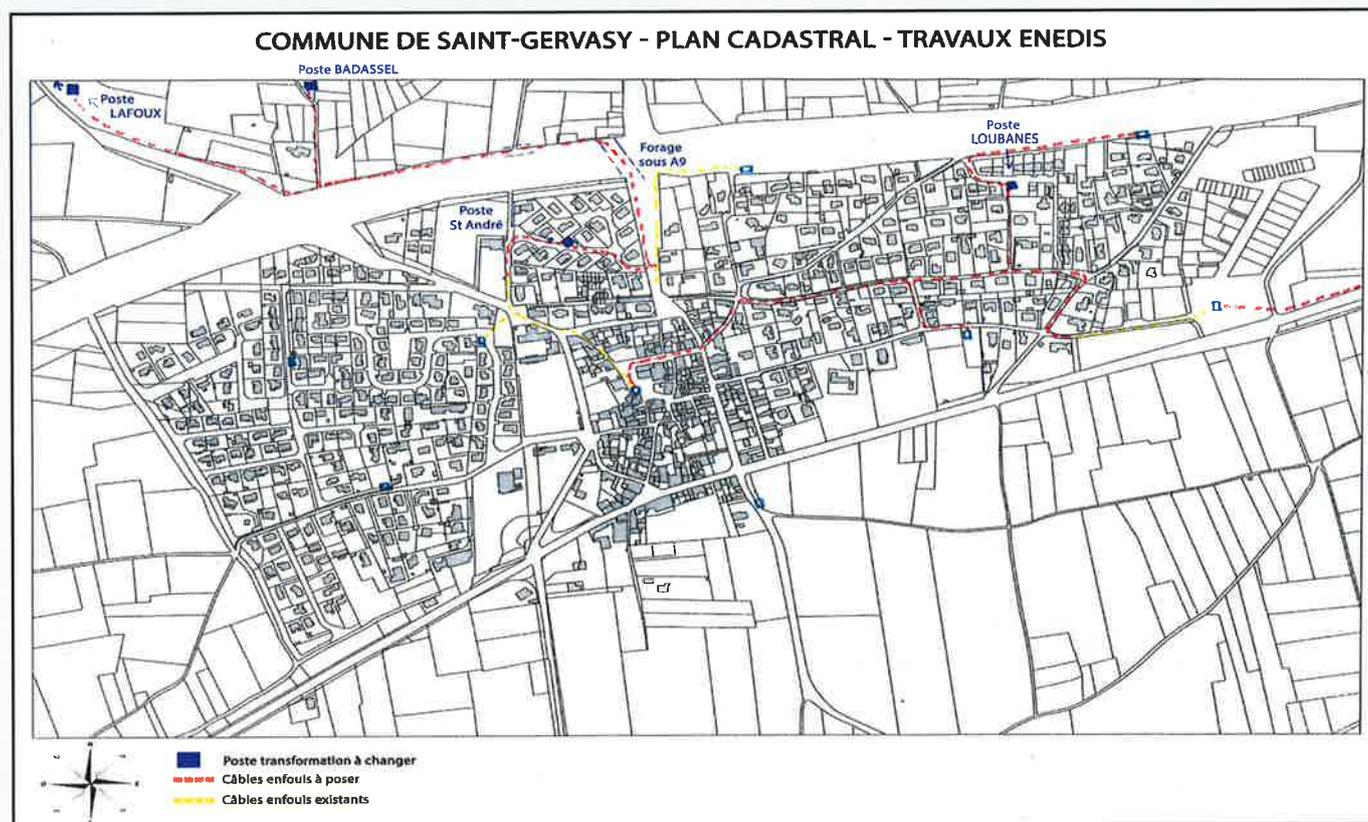
Enfin, nous souhaitons réaliser quelques améliorations place du Marché, devant les commerces jusqu'au Foyer H. Gravier, pour que vous puissiez cheminer ou vous asseoir et profiter de ce site particulièrement agréable.

## ENEDIS s'occupe enfin de nous : finies les micro-coupures et pannes d'électricité dues au vent ou à l'orage ?

ENEDIS envisage, pour 2019, de gros travaux pour moderniser la desserte des communes de BEZOUCÉ et de SAINT-GERVASY : le principe consiste à renforcer la puissance de certains postes de transformation, à mettre ces postes en réseaux en les reliant entre eux et à supprimer le plus possible de câbles aériens. Ce dernier point entraînera de grosses perturbations dans la circulation interne du village. Pour enfouir les câbles, de nombreuses rues seront touchées : Loubanes, Lédenon, 19 mars et St André notamment... De nouveaux postes prendront la place de petits : rue des Cigales, avenue Saint-André, chemin de Lafoux, chemin de Badassel...

La commune a accepté les mises à disposition de petites parties de parcelles communales pour installer les transformateurs et la création de servitudes de passage pour les câbles qui traversent des parcelles communales.

Espérons que les dates annoncées seront bien tenues pour une amélioration rapide de la situation que nous attendons tous...



## Nouveauté



Dans le cadre du projet BIEN VEILLIR ENSEMBLE SUR SON TERRITOIRE ou « Projet Senior », soutenue par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du GARD, le centre socioculturel ESCAL, en lien avec les communes de Bezouze, Cabrières, Marguerittes, Poulx et Saint-Gervasy, va développer des actions en faveur des personnes de plus de 60 ans sur le territoire.

La première action mise en place sera une navette mensuelle pour permettre aux seniors du village d'aller faire le marché à Marguerittes, le samedi matin.



Pour bénéficier de ce service, il suffira d'avoir plus de 60 ans, d'adhérer à l'ESCAL (10 €/an) et venir s'inscrire à la mairie de Saint-Gervasy avant le 15 septembre. D'autres dates sont prévues pour le dernier trimestre 2018.

### PETIT RAPPEL - LOGEMENT SOCIAL

Si vous souhaitez faire une demande de logement social, vous pouvez adresser à la mairie le document Cerfa n° 14069\*02 (téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) dûment complété.

Nous vous rappelons qu'une demande de logement social n'est valable qu'un an. Afin d'être maintenu sur la liste des demandeurs, vous devrez renouveler votre demande pour que votre dossier soit étudié dans le cas d'un logement vacant.

## Le football à l'honneur



L'équipe championne et donc nouvelle promue

Et rebelote ! Les deux équipes seniors des « Trois Moulins », déjà promues l'année passée, sont encore championnes de leurs poules respectives et grimpent encore en division supérieure.

Merci et bravo aux joueurs, entraîneurs et dirigeants pour cette nouvelle belle performance.

## Spectacle de rue



La troupe « nouveau cirque » BICEPSUELLE, après avoir mis au point son spectacle en utilisant le foyer socioculturel, l'a présenté en avant-première à la population, place de la Victoire. Mêlant performance physique, humour et dérision ce spectacle déjanté a surpris et beaucoup amusé le public présent.

## La peinture en action s'expose comme à Montmartre

Patrick VANDEN, avec l'aide de l'association ART'ISTIC, a organisé une exposition « Comme à Montmartre » où les peintres ont peint devant les visiteurs.



Art abstrait



Stand du lauréat du concours

### Fête du village



Bien rodée, avec ses spectacles taurins, ses manèges, ses prestations et animations musicales, son feu d'artifice... la fête a connu un succès de fréquentation indéniable.

L'apport des jeunes, bien groupés et de plus en plus nombreux autour de Marie Martinez est très intéressant : les animations qu'ils ont organisées et leur participation générale donnent du sens à cette fête et sont constitutives de son succès.

Merci à eux et à tous ceux, employés municipaux, police municipale, élus, association des Boules, commerçants... qui ont œuvré pour cette parfaite réussite.



Graine de raseteurs - Remerciements

### Fête de la musique

Depuis des années maintenant, le succès de ce concept consistant à fêter l'arrivée de l'été en musique ne se dément pas. Et c'est bien ! Il n'y a jamais trop d'occasions de se rencontrer, de discuter, de danser et de partager un bon moment !



### Marché du mardi

Tous les mardis matins, n'hésitez pas à vous y rendre. Vous y trouverez des étals de légumes, de fromages, des boucheries et des plats cuisinés et même des vêtements.

Et tout le reste et tous les autres jours... à la supérette !



Christophe et Sandy vous accueillent au nouveau  
**VIVAL by Casino**  
21 place du Marché - 30320 Saint-Gervasy  
Tél. : 06 12 32 99 87

Livraison à domicile gratuite  
sur Saint-Gervasy.  
Livraison pour 30 € minimum  
tous les jours de la semaine.



Horaires d'ouverture :  
du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30.  
Le dimanche de 8h30 à 13h00.

# RÉTRO-PHOTOS FÊTE DU VILLAGE 2018

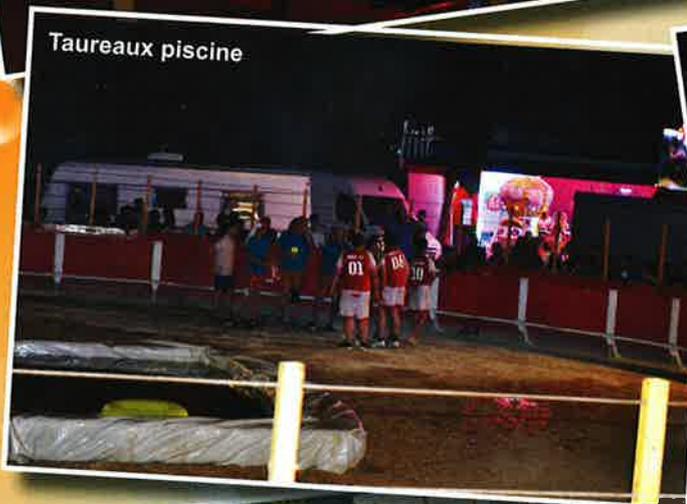
Défilés des vainqueurs de l'Intervillagés



Les Manadiers



Taureaux piscine



Cocktail de Nuit



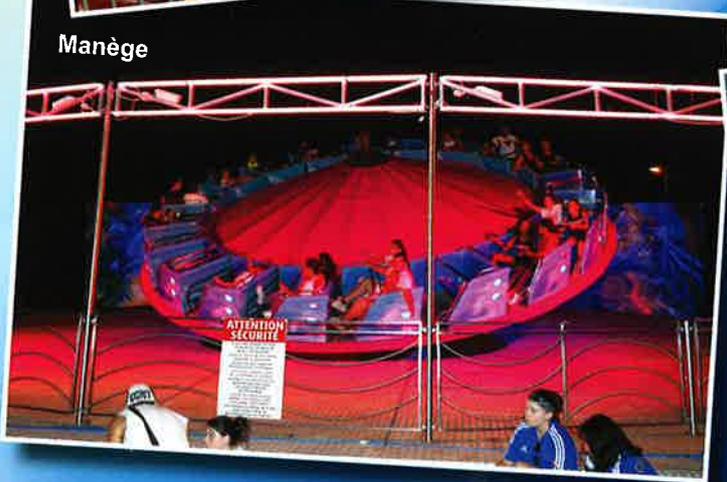
Graines de raseteurs



Jeux taurins



Manège



Le taureau



### Police municipale

La police municipale est chargée de différentes missions :

- Application des règles nationales : code de la route, code de l'urbanisme...
- Application des arrêtés du Préfet : restriction usage du feu, usage de l'eau...
- Application des arrêtés du Maire : stationnement, échafaudage, dépôts sauvages, mais aussi permis de construire, déclarations préalables, etc.

**Il est indispensable de respecter ces règles nécessaires à la vie en société. Ne nous mettons pas en situation verbalisable souvent difficile à accepter.**

MOUSTIQUE TIGRE

**FAISONS ÉQUIPE AVANT QU'IL PIQUE**

PRIVONS-LE D'EAU !

BÂCHEZ, COUVREZ, VIDEZ !

moustiquetigre.org

N° Indigo 0 025 399 110

EID MÉDITERRANÉE  
CHIFFRE D'AFFAIRES 2015-2016

ARS

Logo of the Moustique Tigre campaign featuring three anthropomorphic fingers wearing sunglasses, a yellow hard hat, and a black vest. The background is orange with a tiger-like pattern.

### Ordures Ménagères

Les ordures ménagères sont collectées par Nîmes Métropole les mardis et vendredis... vous devez donc sortir vos conteneurs individuels ou sacs le jour de collecte ou la veille au soir. Ne déposez rien au pied des conteneurs à verre, ne sortez pas de sacs les jours sans collecte. Si vous avez des encombrants, utilisez le service « encombrants » de Nîmes Métropole ou allez à la déchèterie...

Par souci d'esthétique et surtout de salubrité publique, vous devez rentrer vos conteneurs après la collecte. Les laisser dehors induit des apports permanents d'ordures ménagères qui stagnent dans les conteneurs ou à côté pendant plusieurs jours !

### Ramassage des encombrants

Le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois. Prendre rendez-vous auprès de Nîmes Métropole au 04 66 02 54 54.

### DÉBROUSSAILLEMENT

Attention le débroussaillage est obligatoire, pour se protéger des incendies :

- Pour les maisons isolées en zone naturelle, les propriétaires des habitations doivent débroussailler jusqu'à 50 m, y compris sur les parcelles voisines si nécessaire, avec l'accord du propriétaire.
- Pour les maisons dans la zone urbaine : les parcelles non construites doivent être tenues propres par leurs propriétaires. Les parcelles construites qui disposent d'un grand jardin ou espace enherbé doivent également être entretenues pour éviter la propagation d'un éventuel feu.

### CHASSE AUX CROTTES

Pour des raisons d'hygiène, les déjections canines sont interdites sur la voie et les espaces publics.

## Le mot de l'opposition

Chers concitoyens,

Quel bilan tirer de l'action municipale à mi-année ? Quelques progrès dans les investissements sur les bâtiments communaux, mais qui restent globalement très insuffisants. Le constat est le même pour les voiries et espaces vert.

La municipalité se précipite dans des projets de rénovations et d'aménagements liée aux larges subventions de Nîmes Métropole, sans prendre le temps de la réflexion, sans coordination ni vision globale. Enfin, nous pensions le projet de bétonnage de la colline abandonné, voilà que notre maire veut demander une subvention Européenne, voilà à quoi sont utilisés nos impôts. Est-ce vraiment une priorité pour Saint-Gervasy ? Que dire du gâchis du départ du festival autour du Banjo ?

Nous proposons un projet d'avenir différent de déviation de la nationale et de construction du mur anti-bruit de l'autoroute, cette alternative réaliste permettrait une amélioration notoire du bien vivre à Saint-Gervasy. Cela aura pour avantage de diminuer les nuisances de circulation et de pollution, redynamiser le centre historique en logements, créer de nouveaux espaces verts, une zone piétonne, des stationnements sécurisés, des pistes cyclables, de nouveaux commerces et d'améliorer notoirement la sécurité.

Osons le changement !

Vos élus d'opposition David WILLIAMS / Marie Ange PARERE

Texte n'engageant que ses signataires, retranscrit dans son intégralité sans aucune modification

Rétrospective...

La compagnie des centres présente

# PANIQUE AVANT L'HEURE

de Franck Moreillon  
sur une mise en scène de Jacques Servant

SAINT GERVASY  
FOYER SOCIOCULTUREL HENRI GRAVIER  
SAMEDI 27 JANVIER 2018 à 20H30

"Participations Libre"

Avec la participation de la mairie

## LA TEAM APE

ST GERVASY  
ORGANISE

Le Saint-Patrick

Samedi 17 mars 2018  
Rdv à partir de 19h

AU FOYER SOCIOCULTUREL

Sotée animée par le groupe « LES GEMEAUX »

Différentes bières et petite restauration

Foyer socioculturel, place du marché 30320 ST GERVASY.  
Contact fb : Ape saint-Gervasy

...Zoom sur les manifestations de l'année dans la commune

## LA TEAM APE

ST GERVASY  
ORGANISE LE

# CARNIVAL

LA GRANDE PARADE WALT DISNEY

24 MARS 2018

RDV à 15h30  
Au foyer socioculturel pour le goûter !  
Défilé suivi du Procès de Mr CARNIVAL !  
Bel Royal animé par DJ Jérôme !

Pour la soir Buvette et petite restauration sur place

Foyer socioculturel, place du marché 30320 ST GERVASY.  
Contact fb : Ape saint-Gervasy

— SA STROM ST RIMER METROPOLE PARTICIPANT —

# TOUT GRAFFITI

Fresque Graffiti Live

Artistes - PYRATE BIMS

Du 22 au 26 MAI 2018  
place du marché  
SAINT-GERVASY

Vernissage  
LE SAMEDI 26 MAI à 18h

# fête de la musique

SAINT - GERVASY

Jeudi 21 juin 2018

Place de la Victoire  
à partir de 19h00

Animation Musicale assurée par ANIMASUBDISCO

durant la soirée, une buvette-restauration sera tenue par L'ENTENTE SPORTIVE LES 3 MOULINS

SAINT GERVASY

INVITATION A LA POPULATION

SAINT-Gervasy

Monsieur Joël VINCENT, Maire de SAINT-GERVASY, et son Conseil Municipal sont heureux de vous convier à l'inauguration de la Superette

Le Samedi 30 Juin 2018  
à 11h00  
Place du Marché

## Festival de jazz de Nîmes Métropole



Il aura lieu du 21 septembre au 20 octobre, ne tardez pas à vous procurer des places si vous souhaitez assister à un concert...

Informations et programmes en mairie ou sur le site de l'Agglo.

Il n'y aura pas de concert à Saint-Gervasy cette année mais une animation pour l'école maternelle et les CP sera organisée. Par contre, Marguerittes, Poullx et Ledenon recevront un concert.

AMADOU ET MARIAM / KYLE EASTWOOD / ROY HARGROVE / ROBERTO FONSECA / JOSHUA REDMAN / TCHAVOLO SCHMITT / MULATU ASTATKE / LAURENT DE WILDE / VINCENT PEIRANI / EMILE PARISIEN / AIRELLE BESSON / LIONEL SUAREZ / CAMILLE BERTAULT / STÉPHANE BELMONDO / GREG ZLAP...

Concerts, exposition, stage, tremplin...

**— INFOS PRATIQUES —**

**TARIFS**

- Tarif unique : 19€
- Tarif réduit : 15€ (de 18 ans, étudiants, choristes, écoles de musique)
- Pass 6 concerts : 98€
- Tarif Jazz en famille hors pass
  - 1 place adulte : 10€
  - 1 place enfant de 12 ans : 5€

JazzKart à télécharger sur nos réseaux

**POINTS DE VENTE**

- En internet sur [billetterie-nimes-metropole.fr](http://billetterie-nimes-metropole.fr) (après 18h le jour de concert et jusqu'à 23h30 le lendemain)
- A partir du 29 août jusqu'au 14 septembre inclus, tous les jours de Nîmes Métropole
- Lieu de concert : Nîmes tel : 04 66 22 55 41, Mercredi à samedi de 13h à 18h
- Sur place, le soir des concerts, dans l'attente de places disponibles

## VENDREDI DE L'AGGLO

Tous les vendredis à 20h 45, un spectacle gratuit et de qualité est proposé dans l'une des communes de Nîmes Métropole. Pour Saint-Gervasy, ce sera le 9 novembre, avec la pièce JACKPOT, dans la catégorie théâtre d'humour.

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

### Septembre

- ➡ Samedi 1<sup>er</sup> : forum des associations au foyer socioculturel, de 14h00 à 18h00
- ➡ Dimanche 16 : fête de la Croix Glorieuse organisée par la Paroisse
- ➡ Dimanche 30 : vide-grenier organisé par l'association « Art'Tistic »

### Octobre

- ➡ Samedi 6 : karaoké organisé par l'association « St Gervasy Demain »
- ➡ Jeudi 11 : semaine Bleue
- ➡ Samedi 13 : spectacle par la compagnie « Les Inattendus » organisé par la Mairie
- ➡ Mercredi 31 : soirée Halloween organisée par la Mairie

### Novembre

- ➡ Dimanche 3 : loto par l'association « Foot Féminin »
- ➡ Jeudi 8 : conte « Poilus » par la compagnie « Lou Chaleil », de 14h00 à 16h00

- ➡ Vendredi 9 : vendredi de l'Agglo « Jackpot », théâtre humour au foyer socioculturel, à 20h45
- ➡ Dimanche 18 : loto par l'association « APE »

### Décembre

- ➡ Dimanche 2 : loto par l'association « Vétérans »
- ➡ Vendredi 7 et samedi 8 : téléthon 2018
- ➡ Samedi 15 : spectacle de Noël pour les enfants organisé par la Mairie
- ➡ Dimanche 16 : loto par l'association « ES3M »
- ➡ Jeudi 20 : repas des aînés organisé par la Mairie
- ➡ Lundi 31 : réveillon de la St Sylvestre organisé par l'association « ES3M »

### Janvier

- ➡ Samedi 5 : cérémonie des vœux du Maire
- ➡ Dimanche 6 : course pédestre organisée par l'association « Cap Bombonera »
- ➡ Dimanche 20 : loto de la Paroisse

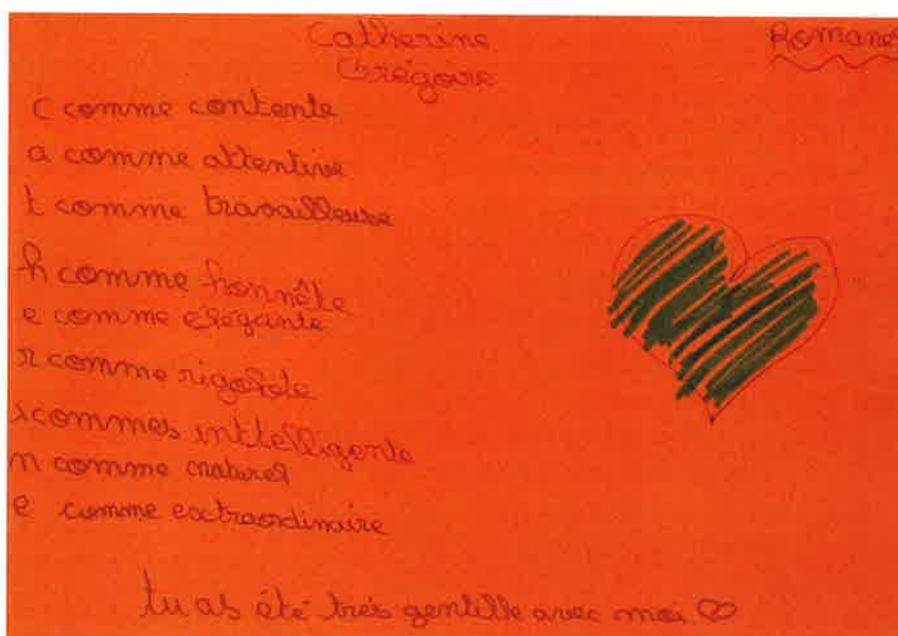
Liste non exhaustive et pouvant être modifiée.

## Départ et nomination

Mme Catherine Grégoire, enseignante de la classe de CE2/CM1, prend sa retraite après 10 années de bons et loyaux services à l'école élémentaire Jeanne Lavail de Saint-Gervasy.

Arrivée en septembre 2007, elle laissera sa place à Mme Mélanie Hrebicek et partira pour de nouvelles aventures.

Nous lui souhaitons une excellente retraite.



## À l'école

Les nouveaux rythmes scolaires, mis en place il y a peu, sont abandonnés. La semaine des quatre jours revient dès la rentrée scolaire.

L'étude surveillée ne pourra malheureusement pas être maintenue à partir de septembre.

## Calendrier scolaire

Zone C Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles	
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 3 septembre 2018
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 20 octobre 2018 Reprise des cours : lundi 5 novembre 2018
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 22 décembre 2018 Reprise des cours : lundi 7 janvier 2019
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 23 février 2019 Reprise des cours : lundi 11 mars 2019
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 20 avril 2019 Reprise des cours : lundi 6 mai 2019
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2019

### EFFECTIFS DE RENTRÉE

Maternelle : 73 élèves  
Élémentaires : 134 élèves

### CANTINE SCOLAIRE

Pensez à l'inscription en ligne sur <https://www.logicielcantine.fr/saintgervasy>.  
Plus de renseignements en mairie.

### SÉCURITÉ

La rue n'est pas un terrain de jeux, soyez vigilants !



**GGL**  
AMENAGEMENT

**100%  
terrain  
à bâtir**

